

## SECTION SPORTIVE FOOTBALL COLLEGE ALBERT CAMUS

### **Collège ALBERT CAMUS**

46, Avenue Jean Jaurès

BP 10056

10601 LA CHAPELLE ST LUC Cédex

Tél : 03.25.82.66.70 / Fax : 03.25.82.66.71

#### **Chef d'établissement**

M. Philippe GRAULIER

#### **Adjoint**

M. Emmanuel DALBARD

#### **Professeur coordonnateur :**

M. Olivier RAZZANO

### **Objectifs de la section**

- Pratique approfondie du football dans le cadre scolaire
- Valorisation des compétences et aptitudes des jeunes

### **Recrutement**

Pour intégrer la section sportive votre enfant devra obligatoirement :

- Etre scolarisé en classe de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> à la rentrée de septembre 2017 et être né entre 2003 et 2006
- Etre obligatoirement licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Football en au moment des détectations
- Avoir été retenu(e) après les tests et l'étude du dossier scolaire
- Avoir obtenu un avis favorable de l'Inspection Académique à la demande de dérogation pour les élèves qui relèvent d'un autre secteur que celui du collège Camus.

### **Suivi médical**

Les jeunes de la section sportive subiront des tests médicaux obligatoires en début et en fin de saison à l'Institut de la Médecine du Sport. Suivi assuré également par le personnel de l'établissement (médecin scolaire et infirmière).

### **Fréquentation des entraînements**

La présence des élèves aux entraînements est **obligatoire** aux horaires déterminés ci-dessous même en cas de blessure (le certificat médical dispensera de la pratique de l'activité mais n'autorisera pas l'élève à ne pas assister aux séquences)

- **4 heures d'entraînement intégrés à l'emploi du temps normal de l'élève les mardis et vendredis**
- **3 heures d'entraînement dans le cadre de l'association sportive le mercredi après-midi (inscription à l'UNSS obligatoire)**
- **matchs le mercredi après-midi dans des lieux à définir.**

Les entraînements de la section sportive ont lieu au stade Lucien Pinet de La Chapelle St Luc ou dans le gymnase du collège.

Si l'élève est absent, les parents doivent contacter le collège par téléphone afin d'en préciser le motif et doivent fournir un justificatif écrit qui sera visé par la vie scolaire à son retour.

### **Respect des installations**

La ville de La Chapelle St Luc met à disposition de la section les installations nécessaires au bon fonctionnement des entraînements. De ce fait, toute dégradation volontaire occasionnée par un ou plusieurs élèves sera sanctionnée par une mesure disciplinaire allant jusqu'à l'exclusion de la section ; le coût des réparations sera supportée par la famille.

### **Discipline - sanction**

En cas de manquement au règlement intérieur de la section, ce sont les sanctions prévues dans le règlement intérieur du collège qui s'appliqueront, auxquelles il convient d'ajouter l'exclusion temporaire ou définitive de la section sportive en fonction du comportement et des résultats scolaires de l'élève.

Les tests de sélection auront lieu le

### **Les tests auront lieu**

***Mercredi 10 mai 2017***

***De 9 h à 12 h***

***Rendez-vous au stade Lucien Pinet de la Chapelle St Luc***

Retour du dossier **complet** avant le **mardi 9 mai à 17h** au plus tard

(Par voie postale, dépôt dans la boîte aux lettres du collège ou au secrétariat)

**Dossier de candidature  
pour l'admission à la section sportive FOOT du collège Albert Camus**

**Candidat :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Classe actuelle : ..... Etablissement fréquenté : .....

Licencié au club de : ..... Niveau de jeu : .....

**Représentant légal :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél domicile : ..... Tél. portable : ..... Tél travail : .....

**Pièces à joindre avec ce dossier d'inscription :**

Glisser à l'intérieur de cette pochette :

- certificat médical (de moins de 3 mois) autorisant la pratique d'une activité sportive pour les épreuves sportives du mercredi 10 mai 2017
- photocopies des bulletins ou évaluations de l'année en cours.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

**Déclaration du responsable légal**

Je soussigné(e) M. ou Mme ..... responsable légal(e) du candidat .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section sportive.

Date et signature du parent

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

**Déclaration de l'élève**

Je soussigné(e) (nom de l'élève) ..... de la classe de .....

Ecole de .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section sportive de football du collège Albert Camus de la Chapelle St Luc, et m'engage à le respecter si je suis sélectionné(e) pour l'intégration dans cette section.

Date et signature de l'élève